

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMMUNAUTÉ AGILE DE MONTRÉAL, MERCREDI LE 20 FÉVRIER 2013 À 19h30, À L'UQAM APRÈS LE CONFÉRENCIER MENSUEL

MEMBRES PRÉSENTS : MADAME ISABELLE THERRIEN

MESSIEURS MARTIN GOYETTE, PASCAL ROY, VINCENT
CLÉROUX, ÉRIC LARAMÉE, MARTIN MAYER, OLIVIER
GOURMENT

MEMBRES ABSENTS :

ORDRE DU JOUR :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 FÉVRIER 2012
5. ÉTUDE ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DES ÉTATS FINANCIERS
6. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
7. RATIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX, S'IL Y A LIEU
8. ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2013
9. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
11. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE ET FERMETURE DE LA RÉUNION

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :

OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19H37. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM. PUISQUE LE QUORUM N'ÉTAIT PAS ATTEINT SELON L'ARTICLE 3.4 DES RÈGLEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ. MONSIEUR VINCENT CLÉROUX PROPOSE DONC DE MODIFIER CET ARTICLE POUR LE SUIVANT AFIN DE NE PAS BLOQUER L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

« LE QUORUM D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE EST CONSTITUÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PLUS UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ, TOUS INSCRITS ET PRÉSENTS EN PERSONNE. »

CE NOUVEL ARTICLE EST APPUYÉ PAR MADAME GINETTE JE THIBAUT.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE:

MONSIEUR MARTIN GOYETTE SE PROPOSE COMME PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE, APPUYÉ PAR MADAME GINETTE JE THIBAUT. MONSIEUR MARTIN GOYETTE ACCEPTE.

MONSIEUR MARTIN GOYETTE PROPOSE MONSIEUR MARTIN MAYER COMME SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE, APPUYÉ PAR MONSIEUR VINCENT CLÉROUX. MONSIEUR MARTIN MAYER ACCEPTE.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MONSIEUR MARTIN GOYETTE PROCÈDE À LA LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR. MONSIEUR GEORGES DAGENAI PROPOSE D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR APPUYÉ PAR MADAME ISABELLE THERRIEN.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 FÉVRIER 2012:

MONSIEUR PASCAL ROY PROPOSE D'ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DU 22 FÉVRIER 2012 ET D'ENTÉRINER LES RÉOLUTIONS PRISES, APPUYÉ PAR MONSIEUR VINCENT CLÉROUX.

5. ÉTUDE ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DES ÉTATS FINANCIERS :

LE TRÉSORIER, MONSIEUR PASCAL ROY, PRÉSENTE LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2012.

MADAME GINETTE JE THIBAUT PROPOSE D'ADOPTER LE RAPPORT ANNUEL DES ÉTATS FINANCIERS, APPUYÉ PAR MADAME ISABELLE THERRIEN.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

REMERCIEMENT AUX MEMBRES DU C.A. POUR LEUR MANDAT AU COURS DE L'ANNÉE 2012.

COMMANDITE DE L'ÉVÉNEMENT AGILE COACH CAMP 2012.

ORGANISATION DE LA LOGISTIQUE OPÉRATIONNELLE POUR FIN DE PÉRENNITÉ. MISE EN PLACE DE CODES D'UTILISATEURS GÉNÉRIQUES ET CENTRALISÉS. CRÉATION D'UN PRODUCT BACKLOG DE COMMUNAUTÉ. MISE EN PLACE DU CHEVAUCHEMENT DES MANDATS. MISE EN PLACE DE NOUVEAUX RÔLES & RESPONSABILITÉS : CONFÉRENCES MENSUELLES, DOSSIERS. PRÉPARATIFS AU AGILE TOUR 2013. ABONNEMENT À MAILCHIMP POUR LES DIFFÉRENTES COMMUNICATIONS DE LA COMMUNAUTÉ (NEWSLETTERS).

DOTATION D'UN NOUVEAU LOOK POUR LE SITE WEB AINSI QU'UN NOUVEAU LOGO. PLUSIEURS PROJETS SPÉCIFIQUES À SON ÉVOLUTION. AGILE MONTRÉAL EST À LA RECHERCHE D'UN WEBMASTER.

ÉBAUCHE D'UN PLAN DE COMMANDITE À LA CARTE. SERA MIS À L'ESSAI ET ÉVOLUERA AU FIL DE L'ANNÉE 2013.

ORGANISATION DE NEUF CONFÉRENCES ANNUELLES. DES CONFÉRENCES SOUVENT PLEINES À 60 BILLETS.

ORGANISATION D'UN PREMIER SOUPER CONFÉRENCE AU CLUB ST-JAMES AVEC COMME CONFÉRENCIER INVITÉ, JURGEN APPELO. UN ÉVÉNEMENT DE 148 BILLETS.

ORGANISATION DU TRACK AGILE DU SYMPOSIUM EN PARTENARIAT AVEC LE PMI-MONTRÉAL. SOIT UNE TABLE RONDE AVEC STÉPHANE LÉCUYER, FRANCE DESROSIERS ET FRANÇOIS BEAUREGARD, UNE INTRODUCTION À AGILE AVEC ÉRIC LARAMÉE, UN RETOUR D'EXPÉRIENCE À LA PROMOTUEL ET UNE ÉTUDE SUR L'APPLICATION ÉTENDUE DE L'AGILITÉ AVEC CLAUDE BESNER. UN ÉVÉNEMENT DE 400+ BILLETS.

ORGANISATION DU PLUS GRAND AGILE TOUR CANADIEN. PLUS DE PLACE, PLUS DE TRACKS ET PLUS DE CONFÉRENCIERS QU'EN 2011. PLUS, UN COCKTAIL EN FIN DE SOIRÉE. UN ÉVÉNEMENT DE 500+ BILLETS VENDUS (489 PRÉSENCES CONFIRMÉES SUR PLACE).

UNE COMMUNAUTÉ GRANDISSANTE DE ~25 NOUVEAUX MEMBRES MENSUELLEMENT. 780+ MEMBRES À CE JOUR. UNE CROISSANCE DE 200+ MEMBRES.

REMERCIEMENT À TOUS LES VOLONTAIRES, PARTENAIRES ET PRÉSENTATEURS POUR LEUR SOUTIEN ET LEUR PARTICIPATION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

7. RATIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX, S'IL Y A LIEU :

MONSIEUR VINCENT CLÉROUX PROPOSE DE MODIFIER L'ARTICLE 4.1 DES RÈGLEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ AFIN DE PERMETTRE UN NOMBRE D'ADMINISTRATEUR PLUS FLEXIBLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL PROPOSE DONC DE MODIFIER CET ARTICLE POUR LE SUIVANT :

« LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ D'UN MINIMUM DE 5 ET D'UN MAXIMUM DE 9 MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

TOUT MEMBRE EST ÉLIGIBLE COMME MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PEUT REMPLIR TELLES FONCTIONS. »

CE NOUVEL ARTICLE EST PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE THERRIEN ET APPUYÉ PAR MONSIEUR PASCAL ROY.

8. ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2013 :

MEMBRE	NOMINATION	ÉLECTION
Martin Goyette	Accepte	Élu
Olivier Gourment	Accepte	Élu
Georges Dagenais	Accepte	Élu
Nicolas Rose	Accepte	Élu

AUCUN VOTE N'EST NÉCESSAIRE POUR DÉTERMINER LES MEMBRES DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN RAISON DE L'ARTICLE 4.1 MODIFIÉ AUX RÈGLEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ. LA DURÉE DU MANDAT EST DE 2 ANS TEL QUE LE PRESCRIT L'ARTICLE 4.2 DES RÈGLEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR :

AUCUNE

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

MONSIEUR MARTIN GOYETTE PROPOSE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20H29 APPUYÉ PAR VINCENT CLÉROUX.

11. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE: 13 MARS 2013